



Dimanche 22 février 2026 : 1^{er} dimanche de carême

En ce temps de Carême, « Laissons nous conduire par l’Esprit »

Lorsque nous avons reçu les Cendres, le mercredi qui ouvre le temps du carême, nous avons entendu la formule rituelle : « **Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle** ». Dans le langage biblique, se convertir c'est rebrousser chemin, se retourner vers Dieu et croire que son projet sur nous n'est que tendresse, bienveillance, pardon. En ce premier dimanche, nous sommes invités à suivre Jésus qui nous montre un chemin de conversion. Une conversion consiste à tourner notre cœur vers Dieu, à accorder notre vie à la parole de Dieu.

Nous retrouvons Jésus après son Baptême, le moment où il a entendu la voix du Père dire : « **Celui-ci est mon fils, bien aimé en qui je trouve ma joie** » Mt 3,17. Au désert Jésus nous apprend à faire le choix de Dieu, à vivre notre baptême, à vivre en enfants aimés du Père. Jésus est conduit au désert par l’Esprit. Entrer en Carême, ce n'est pas d'abord aller au désert, mais consentir à **se laisser conduire par l’Esprit**, où qu'il mène, au désert comme en ville, dans la solitude ou avec des amis. Jésus ne va pas de lui-même au désert, là où la vie est impossible quand viennent la faim et la soif. C'est dans ce lieu retiré et hostile que Jésus va faire pleinement confiance, jamais il ne veut tenter Dieu.

C'est au désert que Jésus se retire pour faire un choix décisif par rapport à la manière d'accomplir sa mission et aussi de vivre son humanité.

Jésus a déjoué tous les pièges de Satan. Si tu es le Fils de Dieu, puisque tu possèdes la pleine intelligence, montre-toi infaillible et tout puissant, lui dit-il. Fais donc le bien de l'humanité en changeant les pierres en pain pour nourrir les affamés, jette-toi du haut du Temple et fais appel aux anges pour échapper à la mort, exerce le pouvoir absolu sur tous les royaumes de la terre. Jésus résiste à toutes ces tentations, à toutes ces prétendues manières de faire le bien qui sont perverses et mensongères. Au lieu de changer les pierres en pain, il partagera le pain avec les foules, fera de sa parole et de sa personne un pain de vie et d'amour. Injustement crucifié, il ne mettra pas à l'épreuve le Père de toute grâce qui est tout le contraire d'un Dieu magicien, arbitraire, instrumentalisé par des croyants idolâtres qui pensent qu'il est semblable à l'image fausse qu'ils se font de lui. Jésus ne descendra pas de la Croix et n'appellera aucun ange pour le défendre. Il se comportera en pasteur et en serviteur des pauvres et de l'humanité blessée.

Pendant ce carême laissons-nous conduire par l’Esprit et prenons la route avec Jésus.

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 23 février :

19 h 15 : dans l'église (entrée par le 68 rue de Lagny côté gauche) :
 Prière d'alliance pour la Création

Jeudi 26 février :

15 h 30 : 81 rue de la Plaine : **Après midi ciné-club**
Film : Sacré-Cœur
Une deuxième séance ciné-club aura lieu le mardi 10 mars à 20 h

VACANCES SCOLAIRES :

Du mardi 24 février au vendredi 6 mars :
La messe de 7 h 30 est supprimée

Tenir compte que les vendredis de carême, la messe a lieu après le chemin de croix à 19 h

CARÊME À SAINT GABRIEL

Tous les vendredis de Carême
à partir du vendredi 20 février
Chemin de croix à 12 h
Chemin de croix à 18 h
suivi de la messe à **19 h**

Tous les samedis de carême
« **ART EN CARÊME** » à 17 h
au 68 rue de Lagny
et messe à **18 h**

Tous les mercredis de carême
19 h au 68 rue de Lagny
Partage autour de l'évangile du dimanche qui suit

Dimanche 15 mars : Question de foi à 9 h 15 au 68 rue de Lagny
« **Accueillir les catéchumènes et les néophytes...** »

Hiver Solidaire touche bientôt à sa fin.

Nous pouvons aller plus loin avec les accueillis en leur proposant un emploi en toute légalité (ménage, bricolage, etc...) par l'intermédiaire du CESU.

Contactez Christine Bau
au 06.79.50.63.92.
pour toutes informations.

(CESU : chèque emploi service universel déclaratif)